

Simplifiez vos encaissements avec Lyf pro



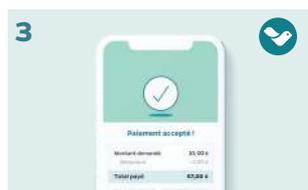
ENCAISSEZ AVEC LYF PRO / Paiement Lyf Pay

◉ EN FACE À FACE

Vue Conseiller



Saisissez le montant exact de la commande, appuyez sur « **ENCAISSER** » puis choisissez le mode de paiement « **Lyf Pay** ».

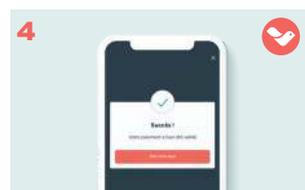


Le paiement est validé si l'écran vert s'affiche dans Lyf Pro. Vous retrouvez vos transactions réussies dans l'onglet « **OPÉRATIONS** ».

Vue Client



Le client vous présente son QR code à scanner. Si nécessaire, il valide le paiement avec son empreinte digitale ou en saisissant son code confidentiel à 4 chiffres*.



Le client visualise le paiement accepté et peut accéder à son reçu de paiement dans la rubrique « **MOI** », de son application Lyf Pay.

* Pour tout paiement Lyf Pay d'un montant supérieur à 50€, une validation est requise sur le téléphone du client via son code confidentiel.

◉ À DISTANCE

Après avoir cliqué sur « **ENCAISSER** » puis « **LYF PAY** », cliquer sur « **Saisir le N° de Tél** » et rentrez le numéro de téléphone de votre client. Il aura **deux minutes pour valider son paiement sur son téléphone**.

ENCAISSEZ AVEC LYF PRO / Paiement par carte bancaire

Si votre client n'a pas téléchargé Lyf Pay, il peut tout de même payer par carte bancaire. Il vous suffit d'envoyer la demande de paiement par SMS ou email. Un lien le redirigera ensuite vers une page de paiement en ligne sécurisée.



Saisissez le montant exact de la commande, appuyez sur « **ENCAISSER** » puis choisissez le mode de paiement « **CARTE BANCAIRE** ».



Envoyez le lien de paiement à votre client par **SMS** ou par **email**. À l'étape suivante, vous pouvez envoyer un reçu dématérialisé en saisissant l'adresse email de votre client.



Sur une page de paiement sécurisée, votre client dispose de **45 min pour saisir ses coordonnées bancaires et valider son paiement**. Vous suivez vos demandes de paiement en cours en cliquant sur le picto ⌚ dans l'onglet « **OPÉRATIONS** ».



S'il l'a demandé, un ticket de carte bancaire dématérialisé lui est envoyé par email. Vous retrouvez vos transactions réussies dans l'onglet « **OPÉRATIONS** ».



N'hésitez pas à utiliser l'adresse email pour vos client(e)s ne disposant pas d'un téléphone récent, ils/elles pourront ainsi procéder au paiement depuis leur ordinateur une fois connectés à leur messagerie. Pensez simplement à bien vous assurer qu'ils/elles peuvent consulter votre email au moment où vous leur envoyez !

REPORTING DE VENTE par chèque / espèces

Vous pouvez également enregistrer des paiements reçus par chèques ou espèces afin de disposer d'un suivi complet de vos encaissements.

⚠ **Aucune opération bancaire n'est réalisée, les remises en banque vous incombent.**

ÉTAPE 1

Saisissez le montant de la vente puis appuyez sur « **ENCAISSER** ».

ÉTAPE 2

Sélectionnez « **CHÈQUE** » ou « **ESPÈCES** », et saisissez un terme qui vous servira à identifier le paiement dans votre suivi.
(par exemple : 1^{er} versement chèque de Isa')

ÉTAPE 3

Un écran vert s'affiche pour confirmer l'enregistrement. Vous retrouverez cette commande dans l'onglet « **OPÉRATIONS** ». Vous réalisez vous-même les remises en banque.

LA SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ CHEZ LYF

La sécurité est au cœur du service de Lyf Pay

La politique de sécurité mise en œuvre par Lyf est particulièrement **stricte** et en conformité avec les standards **les plus élevés** requis par les autorités officielles compétentes. En janvier 2014, Lyf a été agréé en tant qu'Établissement de Monnaie Electronique par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), autorité adossée à la **Banque de France**. Ce statut d'Établissement de Monnaie Electronique impose de répondre strictement aux exigences réglementaires et techniques. Lyf est soumis à des contrôles périodiques stricts permettant de garantir que les dispositifs de sécurité restent conformes.



Une authentification forte pour sécuriser les transactions

Le processus Lyf est parmi les plus **sécurisés** du marché et propose une authentification **forte** qui impose une double vérification :

- le code **confidentiel** Lyf Pay à 4 chiffres, choisi lors de l'inscription à Lyf Pay ;
- l'utilisation de l'application mobile Lyf Pay sur le smartphone.

La communication entre l'application mobile et la plateforme Lyf Pay est chiffrée par le protocole SSL. Ainsi l'authentification de l'utilisateur ne sera pas possible si le code confidentiel Lyf Pay n'est pas connu ou si celle-ci s'effectue à partir d'un autre téléphone.



Lyf protège vos données

Vos données bancaires ne sont **jamais stockées** sur votre smartphone, elles seront gérées au sein de l'environnement sécurisé de Lyf certifié PCI DSS, norme internationale de sécurité.

Une fois inscrit à Lyf Pay, vos données bancaires **ne transiteront plus** sur Internet. De plus elles ne seront jamais transmises aux commerçants partenaires de Lyf.

Pour en savoir plus sur la **protection de données** et de la vie privée, consulter la rubrique

« **DONNÉES PERSONNELLES** » : <https://www.lyf.eu/fr/vie-privee>



SUIVEZ VOTRE ACTIVITÉ

Lyf Pro vous permet d'accéder en temps réel au récapitulatif de vos encaissements et à l'historique de vos transactions enregistrées dans l'application, par date, par contexte et par moyen de paiement (onglet « **OPÉRATIONS** »).

Le Back Office Lyf Pay* est une interface complémentaire qui vous permet :

- ✓ de visualiser l'ensemble de vos transactions
- ✓ de gérer vos remboursements
- ✓ de créer et piloter des actions marketing auprès de vos clients Lyf Pay
- ✓ d'avoir accès à votre base clients

Le Back Office Lyf Pay est accessible à tous les vendeurs/vendeuses **autonomes**. Pour les vendeurs/vendeuses rattaché(e)s à un modèle centralisé, son accès sera réservé à l'enseigne (vous pouvez bien évidemment toujours suivre vos opérations directement dans l'application Lyf Pro).

Pour accéder au **Back Office Lyf Pay**, rendez-vous sur **www.merchant.lyf.eu** avec les identifiants que vous avez reçu de la part de Lyf Pay par email.

* options facultatives, consultez votre enseigne pour plus de renseignements.

| Opérations | |
|------------------------------------|---------------------------|
| 08/04/2018 | |
| Net encaissé (23 paiements) | 250,00 € |
| 12 trans. par Lyf Pay (28 %) | 70,00 € encaissés |
| 9 trans. par Carte bancaire (48 %) | 120,00 € encaissés |
| 1 trans. par Espèces (12 %) | 30,00 € encaissés |
| 1 trans. par Chèque (12 %) | 30,00 € encaissés |

| Transaction | Montant |
|--|-----------------------|
| Transaction 25632 08/04/2018 à 13h23 | 10,00 € -3,00 € |
| Transaction 25631 08/04/2018 à 13h18 | 12,30 € Remboursée |
| Remboursement 453543 08/04/2018 à 13h17 | -12,30 € |
| Transaction 25630 08/04/2018 à 13h08 | 20,00 € |
| Transaction 25629 08/04/2018 à 13h06 | 17,00 € |
| Transaction 25628 08/04/2018 à 13h03 | 23,00 € -1,50 € |

Bon à savoir !

Avant chaque encaissement, ayez le réflexe de renseigner un contexte de vente (N° de dossier, nom de votre hôtesse, N° de démo / réunion etc.) pour mieux vous aider à filtrer vos opérations.

Les fonds Lyf Pay et carte bancaire encaissés sont versés dès le lendemain matin sur le compte bancaire enregistré. Ils seront versés le lundi matin si le paiement a lieu le week-end ou le jour ouvrable suivant si le paiement a lieu un jour férié. Les transactions Lyf Pay sont garanties et sécurisées.



Un doute ? Une question ?

Contactez-nous par téléphone au 09 69 39 99 50
ou par email à : supportcommercant@lyf.eu
(du lundi au samedi, de 8h-22h, appel non surtaxé)

